

voquer ce mouvement. L'intendance n'ayant pas accueilli ma proposition, je me rendis au Ban-Saint-Martin, accompagné d'un de nos concitoyens, M. Myrtil-Bernard.

Arrivés au quartier général, nous trouvâmes devant la maison occupée par M. le maréchal un planton qui, sur notre prière, alla demander pour nous la faveur d'être reçus. Le planton revint avec un jeune officier d'ordonnance du maréchal, lequel nous demanda l'objet de notre visite; je le lui expliquai en quelques mots; il retourna près du maréchal, et, après une absence de quelques minutes, revint nous dire que M. le maréchal Bazaine ne pouvait nous recevoir; puis il entreprit de discuter avec nous l'opportunité de la mesure que je venais proposer. Je n'acceptai pas la discussion; seulement, de ce qu'il nous a dit, je ne me rappelle qu'une phrase, la voici: « Il n'y a plus rien à faire, il n'est plus temps! Le soldat ne veut plus marcher! » Je vous prierai tout à l'heure, monsieur le président, de me laisser revenir sur cette phrase.

Nous nous éloignâmes du quartier général, le cœur bien triste!

Cinq, six, ou même sept jours après, je crois, je reçus du quartier général une lettre qui m'accordait une audience, — pourtant je n'en avais plus sollicitée. — Je me rendis au quartier général, et je fus introduit auprès de M. le maréchal Bazaine. Je ne me souviens pas trop des paroles qui ont pu être dites; je vous esquisserai seulement l'entretien. A mon arrivée, M. le maréchal voulut bien me demander si je n'étais pas la personne qui s'était présentée, il y avait quelques jours, à sa demeure.

Je lui répondis affirmativement. — Que vouliez-vous? me demanda-t-il? — Je voulais, maréchal, le jour où je suis venu, vous proposer l'aide du commerce messin, pour le cas où il vous aurait convenu de tenter une opération de réapprovisionnement. « Ces mots: « L'aide du commerce messin » eurent le triste avantage de faire sortir M. le maréchal Bazaine de son calme; il partit de là pour faire une sortie contre nous autres, Messins; il se plaignit amèrement de nos critiques, de nos injures: « Et puis, me disait-il, on m'insulte de toutes les façons... » — et, me désignant du doigt sur la cheminée un paquet de lettres, — « voyez, continua-t-il, même par des lettres anonymes! » — Il en prit une, du même geste, et me la donna à lire. — C'était là probablement ce qui l'avait décidé à me donner audience: cette lettre mentionnait son précédent refus de me recevoir; en outre, comme toutes les lettres anonymes, elle contenait de basses injures.

Je la rendis à M. le maréchal, en lui demandant s'il entendait me rendre responsable de pareilles inepties; je lui dis encore que je n'acceptais en aucune façon, comme Messin, la mercuriale qu'il avait cru devoir m'adresser. Ces mots le ramenèrent à un autre ordre d'idées. « Oui, dit-il, certains Messins ont fait leur devoir, et entre autres le chef de votre maison, M. Bouchotte. » Il me fit alors, en quelques mots, l'éloge de mon patron et termina en exprimant le désir de voir M. Bouchotte.

J'offris de me charger d'informer ce dernier. M. le maréchal Bazaine revint alors en quelques mots sur l'objet de ma visite. « En somme, me dit-il, vous êtes venu pour m'indiquer où il y a des grains et du bétail. — Je sais bien où il y a des grains, c'est en Beauce; je sais où il y a du bétail, c'est en Normandie. » Je dois ajouter que, par les paroles qui ont suivi celles-ci, M. le maréchal me faisait entendre que les lieux, pourtant si rapprochés de Metz, que je lui avais indiqués, étaient pour lui, vu l'impossibilité de les atteindre, aussi éloignés que la Beauce ou la Normandie.

M. le maréchal, — je crois qu'il connaissait ma position, — voulut bien me demander si

je connaissais l'état des ressources et combien de jours, à mon avis, nous pouvions tenir encore. Je crois me rappeler avoir dit à M. le maréchal que nous pouvions aller jusqu'au 23 ou au 25, et que, — je prie le conseil de m'excuser si je répète l'expression triviale dont je me suis servi, — en mangeant nos semelles de bottes, nous pourrions tenir jusqu'au 26 ou au 27. Voilà quelle fut ma réponse; puis il ne s'est plus rien échangé de sérieux entre M. le maréchal et moi.

Tout à l'heure, monsieur le président, je vous ai demandé la permission de revenir



LE GÉNÉRAL JARRAS.

sur la phrase qui m'avait été dite et qui m'avait si fortement affligé à ma première visite. Cette phrase n'était certainement pas l'expression de la pensée du jeune officier, qui m'avait reçu. J'ai la conviction que c'était un mot d'ordre, et que la responsabilité en doit remonter plus haut. Comme Messin, et au nom de mes concitoyens, je puis dire que, si nous avons été malheureux, nous ne sommes pas injustes, et que, si nous apprenons à nos enfants à maudire certains noms, nous leur apprenons aussi à partager nos sentiments de reconnaissance pour ces braves soldats qui n'ont jamais marchandé leur sang sous les murs de la ville de Metz! C'était une brave armée que celle de Metz; il ne lui a manqué qu'un chef digne d'elle pour que notre ville ne souffrit jamais les humiliations qu'elle supporte aujourd'hui!... Je n'ai plus rien à dire, monsieur le président, je me tais...

M. Worms, banquier à Metz. — Lorsqu'éclatèrent les événements du 6 août, Metz n'était nullement préparé pour soutenir un siège ni un blocus. La raison en est bien simple : l'autorité militaire n'avait adressé à l'administration civile, à l'administration municipale, aucune injonction, aucun ordre, aucun avertissement, et il n'appartenait pas à cette dernière de prévoir les événements qui allaient se produire.

Lorsque nos premiers désastres vinrent nous surprendre si brusquement, il ne restait à l'administration municipale qu'à constater l'état des ressources de la ville, à les préserver et à les aménager pour le profit exclusif des habitants. Une enquête fut immédiatement commencée, et elle apprit que la ville possédait environ 33 ou 34,000 quintaux métriques de blé, lesquels se trouvaient dans le grenier des fermiers des moulins de la ville, MM. Bouchotte, entre les mains du commerce, et une quantité assez considérable chez les particuliers; pour citer des chiffres, 14,000 quintaux se trouvaient dans les greniers de M. Bouchotte, 4 à 5,000 dans les magasins des négociants, et 14 ou 15,000 dans les greniers particuliers.

Le tout faisait environ de soixante à soixante-dix jours de vivres.

Dès le 13 septembre, la commission fit annoncer au conseil municipal que la première partie des blés, c'est-à-dire ceux qui se trouvaient dans les greniers de M. Bouchotte, étaient épuisés, et qu'il y avait lieu dès lors de recourir aux blés qui étaient entre les mains d'autres négociants, et surtout des particuliers. La réquisition fut aussitôt ordonnée, et on vécut ainsi jusqu'au milieu d'octobre, non sans difficulté toutefois.

Dans ces conditions laborieuses et pénibles, on arriva jusqu'au 14 octobre. Ce jour-là, l'intendant supérieur de Metz vint annoncer au conseil municipal qu'il avait convoqué pour cette circonstance, que les approvisionnements de l'armée étaient épuisés, et il réclama de la ville des livraisons immédiates, journalières, qui devaient aller jusqu'à 485 quintaux de farine par jour, menaçant d'employer la force au besoin. En même temps, il ordonna de faire des perquisitions chez tous les particuliers, chez tous les habitants, pour obtenir tout ce qu'on pourrait découvrir.

Les perquisitions commencèrent immédiatement; elles durèrent assez longtemps, presque jusqu'à la fin du blocus. On livra à la guerre, sur les produits de ces perquisitions et sur les approvisionnements qui existaient d'ailleurs, 650 quintaux de farine et 215 ou 220 quintaux métriques de blé, c'est-à-dire environ trois jours, plutôt plus que moins, de la nourriture pour la population.

Ces livraisons furent arrêtées au bout de deux jours et après de nombreux faits, dont un que je vais citer : un membre du conseil municipal avait déclaré qu'il y avait encore du blé dans les magasins des corps d'armée, et particulièrement dans ceux du 3^e corps, qui avait toujours la ration entière. Cette assertion semblant parfaitement vraie, on obtint du commandant supérieur que les livraisons seraient arrêtées, en même temps que la sortie des blés serait complètement prohibée. On vécut ainsi jusqu'au 26 octobre. Dans l'intervalle, c'est-à-dire le 16, la ration de pain fut réduite, pour tous les habitants, de 500 à 400 grammes, et le 18, de 400 à 300 grammes, et, dès le 15, l'administration municipale ordonna aux boulangers de ne plus fabriquer qu'un pain de boulange, c'est-à-dire comprenant la farine et le son.

Lorsque la ville fut livrée, lorsqu'elle fut rendue, elle avait vécu exactement les soixante-dix jours qui avaient été calculés dès les premiers jours du blocus; elle les avait vécu, malgré

les difficultés et les complications qui s'étaient produites depuis que le calcul avait été fait; elle les avait vécu, malgré les achats de l'armée, de l'intendance, malgré les achats des soldats, malgré les prélèvements de l'armée. Il est donc permis d'affirmer, sans entrer dans d'autres calculs, que sans le maintien de l'armée sous les murs de Metz, la ville aurait vécu beaucoup plus longtemps; je n'ai pas essayé de calculer le nombre des jours, je constate seulement ce fait que, comme elle n'a vécu exclusivement qu'avec ses ressources, et comme elle a livré une certaine partie de ses approvisionnements à l'armée, elle aurait pu vivre beaucoup plus longtemps que les soixante-dix jours qu'elle a vécu.

C'est un fait incontestable, parfaitement clair et qui ressort de toutes les circonstances et de l'histoire du blocus, et on a quelque droit de l'affirmer aujourd'hui, sans être taxé de prophète après coup; car, dès les premiers temps du blocus, les médecins ont pressenti, ils ont prévu et signalé tout ce qui s'est produit depuis. Dès les tentatives de sortie, les 26 et 31 août, leurs inquiétudes, leurs craintes ont commencé à surgir, et, dans toutes les occasions, ils les ont manifestées de la manière la plus claire, la plus catégorique, et, du reste, la plus respectueuse; ils les ont reproduites dans toutes les occasions qui se sont présentées, par tous les moyens et sous toutes les formes, ainsi, par la voix de la presse, plus tard, le 13 septembre, par la voix du conseil municipal, après la nouvelle de la capitulation de Sedah, plus tard encore, par le conseil municipal aussi, le 13 octobre, lors des déclarations du commandant supérieur de la place que j'ai rappelées tout à l'heure; puis, dans l'intervalle, dans une adresse qui était présentée au maréchal commandant l'armée, par le maire de Metz, M. Félix Maréchal, mort depuis sur son fauteuil de maire, et auquel il est permis de rendre hommage ici, et enfin, par les officiers de la garde nationale, à M. le maréchal commandant l'armée, et à M. le général Changarnier.

Dans toutes ces occasions, les Messins n'ont suivi qu'une seule pensée et un seul but, savoir d'être rendus à eux-mêmes. Comprenant combien la présence de l'armée était nuisible à la ville et au pays, ils ont demandé avec insistance, avec opiniâtreté, qu'elle fût rendue, j'allais dire à ses devoirs, mais je dirai aux opérations qui pouvaient et qui devaient peut-être sauver le pays et sauver la ville. Sans s'émouvoir des menaces d'un bombardement chimérique, elle a toujours, toujours insisté auprès du général commandant supérieur, elle a toujours poursuivi la même idée, et elle a pu espérer, les Messins ont pu espérer, dans certaines occasions, qu'ils obtiendraient enfin d'être rendus à eux-mêmes, et que leurs souhaits seraient exaucés.

Ainsi, lors des tentatives de sortie à la fin de septembre, lors de la tentative de Ladonchamps, on a pu croire que l'armée allait enfin sortir. Enfin le 20 octobre, le 22, le commandant supérieur de la place, qui paraissait en même temps entraîné par l'attitude de la population et par les demandes insistantes des médecins, venait déclarer au conseil municipal que la ville tiendrait jusqu'à son dernier morceau de pain, qu'elle ne suivrait pas le sort de l'armée; que lui, commandant supérieur, il n'y consentirait pas; qu'on verrait, il est vrai, des horreurs; que la ville serait brûlée, qu'on mangerait sans doute du chien, des rats, mais que la ville tiendrait. Ces menaces n'effrayèrent pas autrement. La confiance était tellement grande encore à ce moment et l'attitude des citoyens était tellement ferme que le général commandant supérieur put réaliser ce même jour 22 octobre, un emprunt assez considérable, un emprunt de 8 à 900,000 francs.

Le 26, le général Coffinières venait annoncer au conseil municipal que le sort de la ville

était décidé, qu'elle était comprise dans la capitulation et qu'au moment même où il parlait, on préparait l'acte, l'instrument de la capitulation. Il ajoutait, par manière d'apologie et de consolation, que la ville était restée intacte, que le maintien de l'armée sous Metz avait préservé la ville de tout bombardement, de tout accident, de tout sinistre!... Et c'était vrai, — c'était vrai, — pas une muraille, pas un rempart, pas un pan de muraille n'avait été effleuré même par un obus ennemi; la ville fut rendue, en effet, avec toutes ses défenses intactes et pouvant subsister et tenir quelques jours encore avec les ressources dernières qui lui restaient.

M. BOUCHOTTE, négociant à Metz. — Si monsieur le président veut bien m'y autoriser, je donnerai au conseil un aperçu de la situation du département de la Moselle avant le commencement de la guerre; je crois que cet aperçu serait très-utile pour bien se rendre compte des ressources que nous possédions.

Nous nous bornerons à donner les résultats de cette statistique.

M. Bouchotte constate qu'à cause de la sécheresse excessive, l'année avait été peu fertile et la récolte très-tardive, aussi le témoin pense-t-il qu'il n'eût pas suffi de faire rentrer dans la place les ressources des villages voisins, mais qu'il eût été nécessaire de s'adresser à la Belgique (1).

Nous passons sur des détails souvent répétés, et nous reprenons à un point nouveau. Je dus déclarer à l'administration municipale, le 8 septembre, qu'il ne restait plus dans nos greniers que 2,400 quintaux de blé à moudre produisant la fabrication jusqu'au 15 septembre et permettant d'alimenter la ville sans avoir recours à de nouvelles opérations.

C'est ainsi que le 16 septembre nous fûmes amenés à livrer en boulangerie les farines provenant des premiers blés requis. Cette opération a continué jusqu'à la fin du siège, sauf à être modifiée dans sa qualité dans le courant du mois d'octobre. En effet, il fut décidé, pour prolonger les ressources, qu'on transformerait le blé en boulanges, c'est-à-dire que le pain serait fait avec farine et son.

A cette époque, et dès le commencement du mois de septembre, chacun pressentit toute la gravité de la situation, bien des personnes apportaient des idées de ravitaillement et de razzias; mais j'avoue que, pour ma part, habitué depuis quatorze ans à conduire des fabrications répondant à la consommation de 60,000 bouches, je restais constamment adversaire de ces idées de razzias, persuadé qu'elles n'imposaient que des sacrifices, et qu'elles ne pouvaient assurer le bien-être à la population. J'ai toujours compris que les ravitaillements dans lesquels on exige le sang du soldat ne pouvaient apporter des résultats heureux que si les produits revenaient directement à ceux qui s'étaient sacrifiés.

Plusieurs de mes compatriotes eurent l'honneur d'être reçus par M. le maréchal, auquel ils proposèrent un nouveau système d'opérations dans ce sens. Je vis moi-même M. le maréchal dans l'après-midi de ce même jour; il m'indiqua tous les dangers, tous les malheurs qui résultent ordinairement d'opérations de cette espèce qui remplissaient nos hôpitaux, et ne rapportaient presque aucune ressource dans la ville.

(1) Par les divers récits qui précèdent, nous avons vu que l'autorité militaire ne s'était pas préoccupée de faire rentrer dans la place les ressources des communes environnantes: citons à l'appui un fait qui, pour n'avoir pas été invoqué dans le procès, n'en est pas moins instructif: le 16 août 1870, l'octroi existait encore à Metz. Nous pouvons d'autant mieux l'affirmer que, ce jour, nous avons dû payer des droits.

Je ne pus que lui répondre que je partageais complètement ses sentiments à cet égard, et que je n'apercevais qu'un seul moyen à tenter, s'il le jugeait praticable, c'était de s'adresser à la Belgique ou au Luxembourg. Ce moyen, je l'avais déjà indiqué dans des circonstances antérieures, car j'avais toujours les yeux tournés vers ces deux pays dont la richesse aurait permis de faire une opération de ravitaillement sur une large échelle (1).

On a beaucoup discuté sur la question des vivres au moment de la capitulation; il y a eu à ce sujet désaccord entre les uns et les autres: certaines personnes pensent qu'il restait encore des vivres pour plusieurs jours; d'autres — et je suis de ce nombre — ont la conviction que nous avons fini avec le dernier morceau de pain.

Je n'ajouterai qu'un mot. J'ai suivi jusqu'à la fin du siège cette loi d'être toujours prêt à obéir à M. le général en chef de l'armée, et, quel que fût le résultat de cette situation, j'étais parfaitement décidé à m'associer, comme beaucoup de monde, à cette mauvaise fortune. Je n'ai qu'un regret à exprimer, c'est qu'il ne nous ait pas été évité cette douleur d'assister, au lendemain de l'ouverture des portes, à la reprise, dans les établissements militaires, de travaux contre la France.

Après la déposition de M. Bouchotte, M. l'abbé Dumolard est introduit.

M^e LACHAUD. — Je voulais demander à M. l'abbé Dumolard de déposer devant le conseil sur le fait que voici: Le 13 août, M. l'abbé n'est-il pas entré avec sa voiture au fort Saint-Julien? Dans quelles circonstances, et qu'a-t-il remarqué?

M. L'ABBÉ DUMOLARD. — J'étais aumônier de la 2^e division du 4^e corps. Nous étions campés, le 13 août, devant le fort Saint-Julien, à côté de la ferme de Grimont. Ce jour-là, je suis allé à Metz dans une voiture de l'ambulance, et nous revînmes à la tombée de la nuit. Nous avions été retardés dans le trajet par une grande affluence de voitures qui formaient obstacle sur la route. Dans l'obscurité, nous nous sommes égarés et nous sommes entrés, en cherchant notre chemin, dans un grand travail de fortification.

Il n'y avait plus de route, nous avons été obligés de mettre pied à terre et de conduire le cheval par la bride, afin de ne pas tomber avec la voiture dans les fossés, et de ne pas nous heurter aux obstacles du chemin. Nous sommes restés à peu près une heure dans cet ouvrage, cherchant partout une sentinelle, un homme de garde, quelqu'un, en un mot, qui pût nous indiquer la route.

Nous n'avons rencontré personne; nous sommes sortis par la même ouverture par laquelle nous étions entrés, et nous avons retrouvé le chemin du camp où nous avons fini par arriver. C'était dans la nuit du 13 au 14.

A M. l'abbé Dumolard, succède le docteur Poggiale. Nous sommes dans la série des témoins à décharge.

M^e LACHAUD. — Je voudrais demander à M. le docteur Poggiale de raconter au conseil ce qui a été fait pour se procurer du sel au moyen de l'eau salée du fort de Bellecroix.

M. LE DOCTEUR POGGIALE. — Dans les premiers jours du mois de septembre, l'intendance militaire a dû diminuer considérablement la ration de sel. On s'est demandé alors s'il ne serait pas possible d'utiliser une source d'eau salée, alimentée par une nappe souterraine du fort de Bellecroix.

(1) Comment, alors qu'il semblait impossible d'aller chercher des vivres à dix kilomètres de la place aurait-on pu en faire venir de Belgique?

M. le maréchal me fit appeler; il me chargea d'examiner cette eau et de lui faire un rapport le plus promptement possible.

Après divers essais, nous nous arrêtâmes à l'idée de faire deux parts de l'eau obtenue chaque jour : avec l'une, on faisait la soupe, le pain avec l'autre. Il avait fallu renoncer à tirer directement le sel de cette eau, les moyens nous manquaient, surtout le combustible.

M. LE PRÉSIDENT. — Les Prussiens n'ont-ils pas fait un envoi de médicaments? Il y a une pièce, du 29 septembre, qui annonçait, je crois, un envoi de ce genre.

M. LE DOCTEUR POGGIALE. — A ma connaissance, il n'ont envoyé qu'une caisse de chloroforme.

M. LE PRÉSIDENT. — En effet, la pièce en question n'est relative qu'à un envoi de chloroforme.

M. le docteur Demortain est ensuite introduit.

M^e LACHAUD. — Je prie monsieur le président d'interroger M. le docteur Demortain, sur ce fait : M. le maréchal Bazaine ne l'a-t-il pas chargé de faire préparer des conserves de viande de cheval?

M. DEMORTAIN. — Parfaitement, j'ai reçu, le 1^{er} octobre, l'ordre de disposer d'une usine à Metz, pour faire des expériences, relativement aux conserves de viande. Le 3 octobre, on m'a livré un cheval, et j'ai fait une première expérience. La viande a été préparée et mise en boîtes, elle y restée douze jours. Au bout de ce temps, le maréchal m'a fait appeler, et, avec M. l'intendant Friand, nous avons transporté chez le maréchal ces conserves de viande. Il y avait neuf boîtes qui renfermaient toute la viande d'un cheval. L'une de ces boîtes, prise au hasard, fut ouverte en présence du maréchal, qui a goûté la viande, M. l'intendant Friand également, et elle a été trouvée bonne.

Malheureusement, il nous fut impossible d'opérer sur une grande échelle, aussi nous fut-il commandé de nous arrêter.

Le docteur Cuveiller prend ensuite place à la barre.

M^e LACHAUD. — Monsieur le président, je vous prierai de vouloir bien demander à M. le docteur de s'expliquer sur l'état sanitaire de l'armée et sur l'état des ambulances.

M. CUVEILLER. — Après les batailles de Borny, de Gravelotte et de Saint-Privat, les ambulances avaient beaucoup souffert; elles rentrèrent à Metz.

Grâce au concours des habitants, il nous fut possible de nous installer dans des conditions passables. Mais la mauvaise nourriture, l'insuffisance des rations ne tardèrent pas à produire leur effet, l'état moral était toujours très-bon, mais l'état physique de chaque soldat commençait à s'affaiblir.

Cependant, le 24, M. le maréchal demanda un rapport confidentiel; ce rapport me fut demandé à cinq ou six heures du soir, et, à huit heures, je le portai moi-même chez le maréchal; c'était un exposé de la situation grave de l'armée, que je considérais comme étant certainement menacée d'une épidémie meurtrière d'ici à peu de temps.

Le maréchal me trouva pessimiste, mais il fut bien obligé de se rendre aux raisons que je lui donnais.

Le général Saint-Sauveur répond ensuite à diverses questions de la défense.

M. LE GÉNÉRAL ARNAUD SAINT-SAUVEUR. — Le 10 octobre, j'ai reçu de M. le maréchal Bazaine l'ordre de prendre 200 gendarmes et de fouiller la ville de Metz pour y trouver des vivres. Je suis parti effectivement avec ces 200 gendarmes, un chef d'escadron et deux capi-

taines; j'ai fouillé la plus grande partie de la ville et surtout le quartier commerçant. J'avais pris des précautions pour qu'on ne pût soustraire à nos recherches aucune espèce de vivres: avant de commencer les perquisitions, j'avais fait barrer les rues à leurs deux extrémités.

Je cherchai dans toutes les maisons, et je n'y trouvai presque rien; les vivres y étaient en quantités insignifiantes; quelques légumes secs, quelques salaisons, de ces choses qui ne constituent pas des vivres convenables pour une armée.

M. LE DOCTEUR GRELLOIS, ancien médecin principal en retraite, cousin issu de germain du maréchal. — Je ne rappellerai pas les différentes phases par lesquelles est passée la ville de Metz au point de vue qui m'occupe. Au début de la guerre, l'état sanitaire de la ville était excellent; mais, peu à peu, cette situation se modifia d'une manière défavorable. A la suite de nos grandes affaires des 14, 16 et 18 août, la ville fut encombrée de malades et de blessés, qu'on plaça dans les hôpitaux militaires et civils de Metz, sous des tentes, dans des baraques improvisées, et même dans des wagons; les habitants de Metz durent en recevoir un grand nombre chez eux.

Pour abrégé, le total des blessés et des malades s'élevait, à la date du 15 septembre, au chiffre de 15 à 16,000, et, à la fin des événements, au moment de la capitulation, ce chiffre s'élevait à la proportion énorme de 21,500! En somme, nous avons eu à traiter dans nos hôpitaux, dans nos ambulances et chez les particuliers à Metz, un total de 43,000 malades et blessés. Je ne rappellerai pas le dévouement de la population de Metz, qui a été admirable. Le but que je dois me proposer en ce moment, c'est de faire connaître au Conseil les préoccupations du commandement sur cette situation très-grave et qui aurait pu le devenir beaucoup plus encore.

Cette préoccupation a été constante, et quand je dis « le commandement », je ne parle pas seulement du maréchal commandant en chef l'armée, mais aussi du commandant supérieur de la place. Pour toutes les demandes que j'ai eu à formuler pour le bien du service, pour les soins à donner aux malades, et même, dans l'intérêt de mes collaborateurs, qui succombaient souvent à la peine, j'ai toujours trouvé dans le commandement les dispositions les plus favorables.

M. LE COMMISSAIRE DU GOUVERNEMENT. — J'aurais une question à adresser au témoin. En sa qualité de médecin en chef de l'armée, il a dû nécessairement accompagner M. le maréchal, lorsque M. le maréchal a voulu visiter les ambulances. Il résulterait des dépositions reçues dans l'instruction que ces visites n'ont pas eu lieu. Je désirerais savoir ce qui s'est passé effectivement à cet égard.

M. GRELLOIS. — D'abord, je n'étais pas, comme vient de le dire M. le Commissaire du Gouvernement, médecin en chef de l'armée; j'étais médecin en chef des hôpitaux et ambulances de Metz. J'appartenais à la place de Metz, et je n'étais sous les ordres de M. le maréchal que d'une manière tout à fait indirecte.

Quant à la question qui m'a été posée, je réponds que je ne sais rien.

M. LE COMMISSAIRE DU GOUVERNEMENT. — Vous n'avez pas été appelé?

M. GRELLOIS. — Non; je n'avais pas à l'être.

M. LE COMMISSAIRE DU GOUVERNEMENT. — Pour les ambulances de la place, vous auriez dû être appelé?

M. GRELLOIS. — Je ne l'ai pas été. Je ne sais pas ce que le maréchal a fait à cette occasion.

M. MAFFRE (Marie-Honoré-Auguste), âgé de quarante-huit ans, médecin principal, demeurant à Paris. — J'étais chargé du service du grand quartier général à Metz. Tous les jours, matin et soir, j'allais dans les ambulances, dans les hôpitaux, dans les maisons particulières, visiter les blessés et les malades; je rendais compte tous les jours à M. le maréchal de l'état de nos blessés, de nos ressources, de tout ce qui pouvait concerner l'état sanitaire de la place.

M. LE MARÉCHAL. — M. le commissaire du gouvernement demandait tout à l'heure si j'avais visité les ambulances et les hôpitaux; c'est une question qui m'a étonné; j'y suis allé quand j'ai cru devoir le faire. Il y avait à Metz vingt et quelques hôpitaux, autant d'ambulances; tous les jours, je montais à cheval, je passais à côté des ambulances, j'interrogeais les soldats qui s'y trouvaient; j'étais toujours au courant de ce qui se passait. Je ne crois pas qu'à ce point de vue j'aie manqué aux devoirs militaires et aux sentiments d'humanité. M. Maffre peut dire qu'une fois je me suis rencontré avec lui à l'hôpital de l'Esplanade.

M. MAFFRE. — En effet, je me rappelle parfaitement avoir vu M. le maréchal à l'ambulance de l'Esplanade, où j'allais tous les matins, j'ai été même chargé par lui de remercier plusieurs fois les dames de Metz, dont le dévouement était admirable, l'une d'elles, entre autres, qu'il est inutile de nommer, et qui consacrait tout son temps à soigner les malades de cette ambulance, depuis le matin jusqu'au soir.

Je me rappelle une circonstance dans laquelle M. le maréchal visita toutes les séries des tentes de cette ambulance, et, lorsque nous revînmes au grand quartier général, M. le maréchal donna des ordres relatifs à certains détails de service, prescrivant, — autant que je peux me le rappeler, — de délivrer des couvertures complètes aux malades de cette ambulance au lieu des demi-couvertures qui leur avaient été données.

M. LE COMMISSAIRE DU GOUVERNEMENT. — Le témoin se souvient-il, après la capitulation de Metz, d'avoir été appelé à Castelnaudary par le sous-préfet et par le procureur de la République, pour fournir des renseignements sur la capitulation? Pourrait-il se rappeler quels renseignements il a fournis alors? Au besoin, s'il le désire, je lui indiquerai quelques-unes des questions qui lui ont été adressées, soit par le sous-préfet, soit par le procureur de la République.

M. MAFFRE. — Après la capitulation, j'accompagnai M. le maréchal jusqu'à Cassel. Arrivé le matin à neuf heures, je repartis de Cassel le soir même à dix heures, après avoir obtenu un sauf-conduit pour rentrer en France, et je me mis à la disposition du gouvernement.

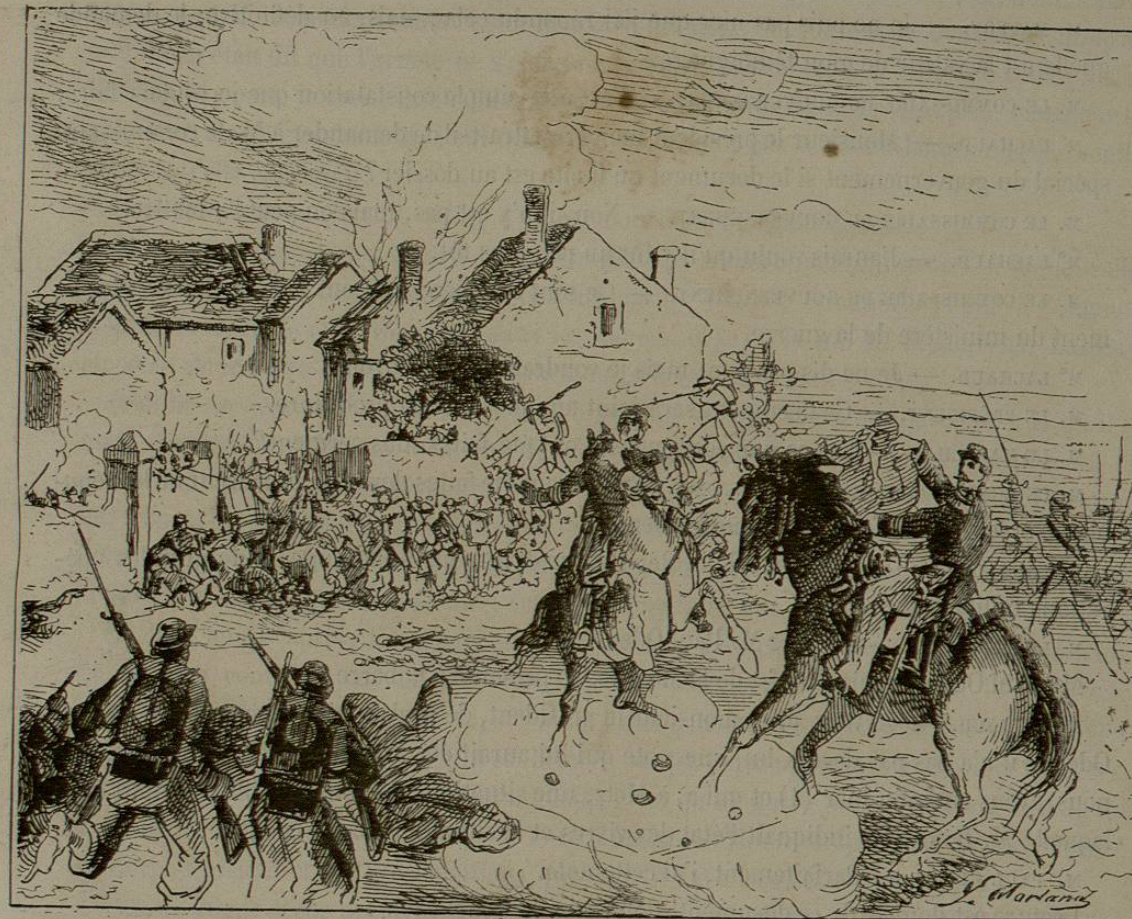
Lorsque je fus arrivé dans mon pays, je fus appelé à Castelnaudary par le sous-préfet, qui me fit une série de questions concernant l'état de la ville de Metz et de l'armée. Après avoir fait remarquer que mes fonctions ne me permettaient pas de fournir des renseignements détaillés, je répondis néanmoins à plusieurs questions qui me furent posées; cela se passa le 3 ou le 4 novembre, autant que je puis me le rappeler.

M. LE COMMISSAIRE DU GOUVERNEMENT. — Le 5 novembre.

M. MAFFRE. — La personne qui m'interrogeait tenait en main un numéro du *Moniteur universel*. Mais, ce même journal se trouvait renfermer la déposition d'un ancien interprète de l'armée de Metz, que je ne connais pas et qui était allé à Tours auprès du gouvernement de la Défense nationale, où il avait donné des renseignements au ministre de la guerre. On

me demanda, — ce *Moniteur* en main, — si je savais particulièrement ce qui s'était passé aux carrières de Jaumont.

C'était la première fois que j'entendais parler des carrières de Jaumont; je ne savais pas ce que cela voulait dire, et je fus tout étonné de cette question; les personnes qui m'interrogeaient furent encore plus surprises que moi de voir que j'ignorais ce fait d'armes formidable, dont le bruit s'était répandu dans toute la France et qui avait eu pour résultat de



ATTAQUE DE LA FERME DE FLAVIGNY.

précipiter l'armée prussienne dans les carrières. On me fit, je le répète, une série de questions auxquelles je répondais toujours: « Je ne sais rien de tout cela; mes fonctions étaient exclusivement médicales. » Actuellement, je ne me rappelle aucune des questions qui m'ont été adressées à cette époque.

M. LE COMMISSAIRE DU GOUVERNEMENT. — Je puis vous donner lecture de deux ou trois questions qui vous ont été posées.

En voici une première :